



CHAMPIONNATS VAUDOIS

REGLEMENT

1. Les Championnats vaudois ont pour but de promouvoir le cyclisme dans le canton de Vaud. La participation aux épreuves est prioritairement réservée aux membres des clubs vaudois. Les Championnats vaudois sont la propriété de l'Association Cycliste Cantonale Vaudoise.
2. Les Championnats vaudois individuels sur route, piste, contre-la-montre, VTT, cyclo-cross, BMX et Trial sont ouverts à tous les coureurs membres et licenciés d'un club affilié à l'ACCV.
3. Les Championnats vaudois sont organisés par un club vaudois ou, dans le cas contraire, peuvent avoir lieu dans le cadre des Championnats romands.
4. Les participants sont porteurs d'une licence valable, délivrée par Swiss-Cycling.

Exception : les coureurs licenciés auprès d'un club non vaudois, mais porteur d'une attestation prouvant leur appartenance à un club affilié à l'ACCV.

5. Les licences d'un jour ne sont pas délivrées.
6. Inscription : Délai et paiement selon règlement de l'organisateur.
7. Un titre de Champion vaudois est attribué pour autant que 3 coureurs au minimum prennent le départ de l'épreuve dans chaque catégorie.
8. Liste des titres : (selon Championnats romands)

ROUTE	CLM ROUTE	Piste	VTT	Cyclo-cross	BMX	Trial
Ecolier-ière U13	Ecolier-ière U13	Cadet G/F	Soft G/F U9	Ecolier (U11-U13-U15)	Boys 7 ans/Girls 8 ans	Poussins 10 ans/F11
Ecolier-ière U15	Ecolier-ière U15	Féminine B	Cross G/F U11	Ecolière (U11-U13-U15)	Boys 8-9 /Girls 9-10	Benjamins 11-12 ans
Cadet G/F U17	Cadet G/F U17	Junior	Rock G/F U13	Cadet G/F U17	Boys 10-11/Girls 11-12	Minimes 13-14 ans
Junior G/F U19	Junior G/F U19	Amateur (Pistard)	Mega G/F U15	Junior U19	Boys 12-13/Girls 13-14	Cadets 15-16 ans
Féminine	Féminine	Elite (Pistard)	Hard G/F U17	Féminine B	Boys 14-15/Girls 15-16	
Amateur (yc U23)	Amateur (yc U23)	Master (Pistard)	Junior G/F U19	Dame	Boys 16-25/Girls 17-25	
Elite (yc U23)	Elite (yc U23)		Dames	U23	Cruiser (26 et +)	
Master	Master		U23	Amateur		
			Amateur	Elite		
			Elite	Master		
			Master			
6 maillots CV		2 maillots CV	10 maillots CV	4 maillots CV		4 maillots CV

Un maillot de Champion vaudois est remis lors de la cérémonie protocolaire aux vainqueurs des catégories sélectionnées en vert. Particularités :

- a) En raison du peu de courses CLM route au calendrier de Swiss-Cycling, il n'est pas attribué de maillot de champion vaudois dans cette discipline.
- b) Possibilité d'obtenir une prime de Fr. 50 – en lieu et place d'un maillot (les coureurs sur piste portant en général une combinaison).

- c) Il n'est pas attribué de maillots de Champion vaudois en BMX, mais une coupe est remise à chaque vainqueur.

Un diplôme de Champions vaudois est remis aux vainqueurs de toutes les catégories lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ACCV.

9. Les coureurs doivent porter le maillot de leur club, excepté :
- Les coureurs appartenant à une équipe officielle inscrite auprès de Swiss-Cycling.
 - Pour les contre-la-montre sur route et la piste, un équipement neutre (combinaison) est autorisé.

A défaut, et en cas de victoire, il ne sera pas attribué de titre cantonal au coureur ne respectant pas cette clause.

10. Les coureurs participent aux Championnats vaudois pour l'obtention d'un titre.
11. L'organisateur ne perçoit pas de subvention de l'ACCV si les Championnats vaudois sont organisés dans le cadre d'une autre épreuve. L'organisateur n'est pas tenu de faire une remise supplémentaire de prix pour le classement des Championnats vaudois.
12. Pour tous les cas non prévus, se référer aux règlements des Championnats romands et de Swiss-Cycling.

ACCV

Dernière mise à jour : version 8 du 10.02.2018/MC